

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE CENTRALE DE NANTES  
Séance du 4 juin 2021**

**Délibération n°2021-16**

Suite à la convocation en date du 18 mai 2021, le conseil d'administration de l'Ecole Centrale de Nantes, sous la présidence de Monsieur CREUZET Gérard, s'est réuni le 4 juin 2021 à 14h et a examiné la délibération ci-dessous.

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 93-1143 du 29 septembre 1993 portant création de l'Ecole Centrale de Nantes ;

Vu les statuts de l'Ecole Centrale de Nantes approuvés par arrêté ministériel du 18 mai 1994 publié au Journal Officiel du 4 juin 1994 ;

Vu l'avis du comité technique réuni le 1<sup>er</sup> juin 2021 ;

**EXPOSE DES MOTIFS**

Les étudiants suivant le double-diplôme ingénieur-manager / manager-ingénieur sont soumis à quelques spécificités. Ce règlement de scolarité présente les spécificités de ce parcours en complet du règlement de scolarité pour les ingénieurs généralistes.

Il a été soumis au conseil des études.

**DELIBERATION :**

Le Conseil d'Administration approuve le règlement (qui est mis en annexe) qui présente les spécificités de scolarité du double-diplôme ingénieur-manager / manager-ingénieur.

Nombre de membres présents ou de représentés : 29

*Unanimité*

Le Président du Conseil d'Administration  
de l'Ecole Centrale de Nantes



Gérard CREUZET

Elle a été transmise au recteur de l'Académie de Nantes, chancelier des universités, le 8 juin 2021.

La présente délibération a été publiée 8 juin 2021.

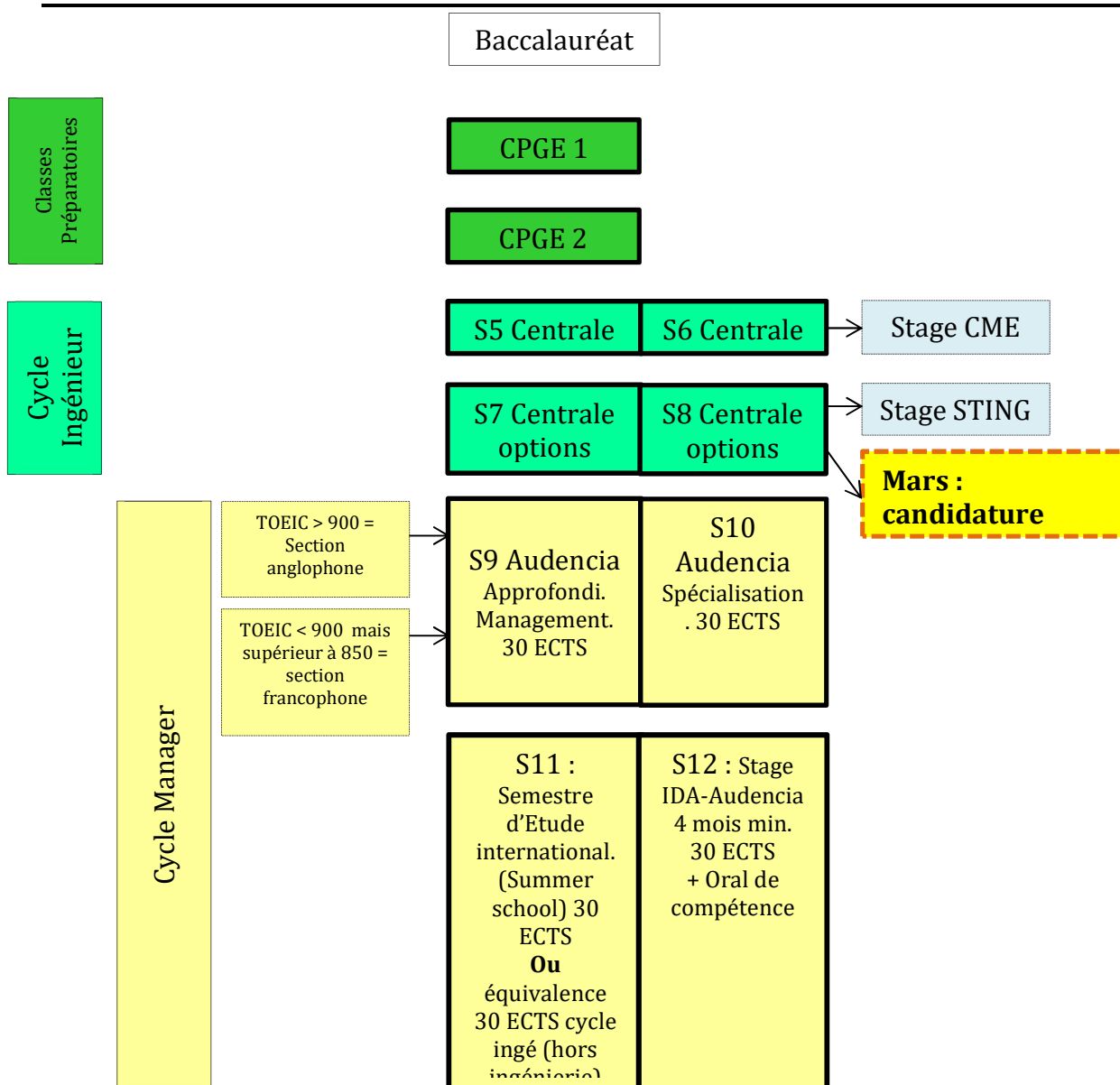
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication

## Règlement des études du double-cursus Ingénieur-Manager/ Manager-Ingénieur

### DEROULEMENT DES ETUDES

- Les étudiants durant leur formation auront les mêmes droits et mêmes obligations que les étudiants de l'établissement dans lequel se déroule le cycle d'études. Ils devront se conformer à l'ensemble des règlements en vigueur dans l'établissement concerné.
- Le redoublement dans une des écoles est possible sur l'ensemble du cursus double-diplôme.
- Les étudiants bénéficient du dispositif de tutorat mis en place dans chacune des écoles.

### DOUBLE CURSUS INGENIEUR –MANAGER



## SELECTION DES CANDIDATS

Les élèves de 2<sup>ème</sup> année de l'ECN intéressés par le double-diplôme complètent un dossier de candidature au début du mois de mars. Ce dossier reçoit un avis de l'ECN. S'il est favorable, la Direction de la formation de l'ECN envoie une lettre d'autorisation de candidature à l'élève qui le joindra à son dossier de candidature à AUDENCIA. Les élèves de 2<sup>ème</sup> année déposent leur candidature sur le site [www.candidats.audencia.com](http://www.candidats.audencia.com) vers la mi-mars. AUDENCIA procède à une audition (physique ou en visioconférence) des candidats de 30mn avec un dédîé avant de statuer sur leur admission. L'admission définitive nécessite la validation des deux premières années académiques de l'ECN, y compris le stage ingénieur en fin de deuxième année et un score minimum de 850 au TOEIC. Un score minimum de 900 au TOEIC est nécessaire pour intégrer le cursus anglophone (English tracks).

## CURSUS

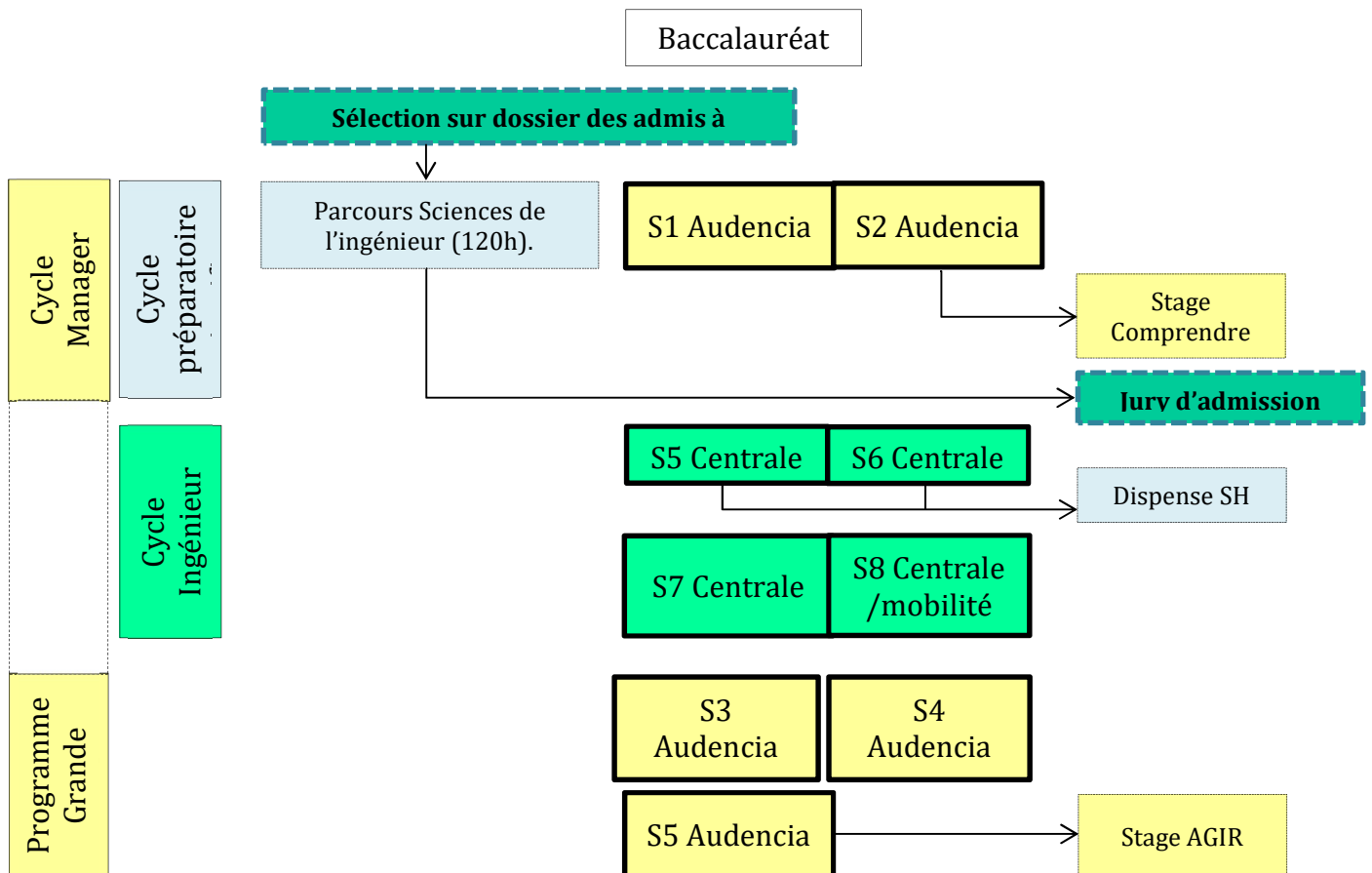
S'ils sont admis dans le cursus double-diplôme, les étudiants devront avoir validé les deux premières années (y compris les stages) de l'ECN. Ils suivront 3 semestres académiques à AUDENCIA et un stage de fin d'études de 4 mois détaillés comme suit :

- un semestre approfondi en management (si le TOEIC est supérieur à 900 alors le semestre s'effectuera en section anglophone, sinon il s'effectuera en section francophone) ; 30 ECTS
- un semestre de spécialisation ; 30 ECTS
- en option : summer school international ou semestre d'étude international pour 30 crédits ECTS, si l'option n'est pas relevée alors AUDENCIA reconnaît par équivalence 30 ECTS suivi dans le cycle ingénieur ECN sur les enseignements hors-ingénierie.
- un stage de fin d'étude co-validé IDA– AUDENCIA, de 4 mois minimum ; 30 ECTS
- oral de compétence

## INSCRIPTIONS ET CONDITIONS FINANCIERES

Les étudiants ingénieurs managers sont inscrits et payent leurs droits d'inscription chaque année universitaire à l'ECN quel que soit le cycle de formation. Pour la durée de leur parcours à Audencia, ils s'acquittent également des droits d'inscription à Audencia. Pour l'option « summer school », une contribution financière complémentaire sera demandée.

## DOUBLE CURSUS MANAGER-INGENIEUR



### SELECTION DES CANDIDATS

**Intégrer le cycle préparatoire :** Les élèves admis en 1<sup>ère</sup> année à Audencia et intéressés par le double diplôme déposent un dossier de candidature. Une première sélection sur la base de la mention au baccalauréat scientifique et de la note en mathématiques au concours d'entrée est effectuée par Audencia. L'ECN sélectionne parmi ces dossiers les élèves qui intégreront le cycle préparatoire suite à une analyse plus détaillée du dossier : Résultats au baccalauréat (notes en mathématiques et sciences physiques) et analyse des notes obtenues en mathématiques au cours des deux ou trois années de classes préparatoires.

**Admission dans le cycle ingénieur :** A la fin du cycle préparatoire, un jury constitué des enseignants ayant dispensés les cours en Sciences de l'ingénieur propose une liste de candidats qu'il juge en capacité de suivre la formation en double diplôme. Cette liste est validée par le directeur de la formation et transmise à Audencia. Les élèves admis sont informés de la décision par Audencia et acceptent ou non la proposition d'intégrer la formation double diplôme.

## **CURSUS**

Les étudiants issus d'AUDENCIA devront y suivre la première année dans le parcours Sciences de l'Ingénieur et accomplir le stage Comprendre. S'ils sont admis dans le cursus double diplôme, ils suivront les quatre premiers semestres de la formation ECN. Compte tenu des enseignements qu'ils ont suivis à AUDENCIA en 1ère année, ils bénéficieront d'aménagement concernant les cours de softskills (ils seront dispensés de SH et suivront les SE et le P2E pendant les 2 semestres de 1ère année et suivront les softskills comme les autres étudiants au 1er semestre de la deuxième année). Au même titre que les élèves de l'ECN, ils ont la possibilité de réaliser le 2ème semestre de la 2ème année en mobilité à l'international, en entreprise ou via un séjour académique dans un établissement partenaire de l'ECN.

A l'issue de ces deux années à l'ECN, les étudiants réintègrent le programme Grande École d'AUDENCIA où ils suivent les semestres 3, 4, 5 et le stage AGIR.

## **INSCRIPTIONS ET CONDITIONS FINANCIERES**

Les étudiants managers-ingénieurs sont inscrits et payent leurs droits d'inscription à Audencia quel que soit le cycle de formation. Pendant la durée de leur parcours à l'ECN, ils s'acquittent également des droits d'inscription à l'ECN chaque année universitaire.

## **FIN DU CURSUS DOUBLE DIPLOME**

A l'issue du cursus à AUDENCIA et sous réserve de la validation de l'ensemble des exigences stipulées dans le règlement pédagogique relatives à l'obtention du diplôme, l'étudiant obtiendra le Master Grande École d'AUDENCIA. L'étudiant devra transmettre à Centrale Nantes cette attestation de réussite de son cursus à AUDENCIA. Si l'étudiant a validé son cursus ingénieur à Centrale Nantes et validé l'ensemble des conditions d'obtention du diplôme de Centrale Nantes, conformément au règlement de scolarité en vigueur, il pourra être diplômé ingénieur Centrale Nantes.